

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

82 118

Déclaration de Maladie : N° P19-0021104

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11.042 Société : R. A. M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : KHLAGA MOHAMED Date de naissance : 18-08-1971

Adresse : 4, RUE TERMION ANG. ABOU TAOUR M. MARIF

Tél. : 0664715445 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27/08/21

Nom et prénom du malade : KHLAGA Adam Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Grumptin Cutané

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 27/08/2021

Signature de l'adhérent(e) : M. J.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/8/21	C3		250	M. BENNOUFA PEDIATRE 10, Avenue Asmâa - Casablanca Télé: 0524 00 00 00 06 61 14 73 72

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>HARMACIE LA BAYA</p> <p>38, Rue Abou Abbes Marrif - Casablanca Tél: 05 22 99 07 93 Fax: 05 22 99 07 93</p>	27 - 08 - 2021	126,02

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

Coefficient des travaux	
Montants des soins	
Début d'exécution	
Fin d'exécution	
Coefficient des travaux	
Montants des soins	
Date du devis	

Dr. Mohammed Bennouna

PEDIATRE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille (France)

Réanimation Néonatale

ph. Métrie, Endoscopie digestive et Proctologie Pédiatrique

Diplômé de la Faculté de Médecine Xavier Bichat - Paris



الدكتور محمد بنونة

اختصاصي في أمراض الأطفال والرضع
خريج كلية الطب بليل (فرنسا)

إنعاش المولود الجديد

شهادة جامعية في فحص المعدة والأمعاء

بالشاعان الداخلي للأطفال (باريس)

27.08.2021

Casablanca, le في البيضاء

Nourrisson KHLAFA ADAM

Age : 23 mois 7 jours

Poids : 12,70 Kg

31,90

1 PRIMALAN sirop : Fl/60ml

1 boîte

Donner une cuillère à café et demi 2 fois par jour pendant 3 semaines



PRIMALAN
SIROP FL 120 ML
P.P.V : 31DH90

6 118000011347

Systral® Crème

LOT 0N050 3
EXP 03/2026
PPV 16DH60

16,60
2 SYSTRAL CREME



77,50 Faire 1 application le matin et le soir, pendant 10 jours.

3 VITATINE SIROP



Prendre 1 cuillerée à café par jour, pendant 1 mois.

LOT 14692/FC39
PER 09/2021
PPC 77.50

Dr Mohammed Bennouna

Dr. M. BENNOUNA
Dr. PEDIATRE Casablanca
220, Bd Ghandi Dar Asmaa' 14/3
Tél : 05 22 95 12 32
Tél : 05 22 95 12 32 Urgence : 06 61 14 72
Tél : 05 22 95 12 32

PHARMACIE LA BRISE
38, Rue Abou Abbes Al AZIZ
Marrakech Casablanca
Tél. : 05 22 99 07 10
Tél. : 05 22 99 07 93

E-mail : bennouna-mohammed@menara.ma

06 61 14 73 72 - 220، شارع غاندي، دار أسماء (قرب بيزا هوت) الطابق 1، البيضاء - الهاتف: 05 22 95 12 32 - الفاكس: 05 22 39 53 38 - المحمول:

220, Bd Ghandi - DAR ASMAA (près de Pizza Hut) - 1er étage - Casablanca - Tél. : 05 22 95 12 32 - Fax : 05 22 39 53 38 - GSM : 06 61 14 73 72